

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es} } Etranger	10 fr.
		15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2815 MEMBRES

MULIA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

*Séance générale du Mardi 25 Septembre 1928, à 17 heures.*1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 11 septembre.*2^o *Présentation de :*

M^{me} Monod (Rosine), 57, rue des Charmettes, Villeurbanne (Rhône). —
M. Bois-Gerdil, 135, grande rue de la Guillotière, Lyon (7^e). — M. Ponchon
(Francisque), 78, rue Cuvier, Lyon (6^e), par MM. Varrichon et Riel. — M. Le-
fèvre (M.), 119, rue Belliard, Paris (8^e)

3^o M. le D^r RIEL. — Présentation de Galles.4^o Communications diverses.**SECTION BOTANIQUE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 25 Septembre, à 20 heures

Suite de l'ordre du jour de la séance précédente.

se trouve en assez grande abondance entre les fentes des rochers de la crête dénudée du sommet du Colombier, à l'altitude de 1.400 mètres à 1.500 mètres et y acquiert une taille plutôt supérieure à la moyenne, tandis qu'à une altitude notablement inférieure, de 800 à 900 mètres environ, sur les troncs de sapins du rayin de Malaraviaz et de la forêt d'Arvières, la taille est constamment bien plus réduite.

Or, dans le premier cas, le mollusque vit sur des rochers nettement calcaires recouverts d'une flore évidemment calcicole, tandis que dans le deuxième, il vit dans une forêt de sapins, sur l'humus de laquelle croissent des espèces dont beaucoup, par exemple *Oxalis acetosella* L., sont nettement calcifuges. Il est très vraisemblable que c'est le facteur chimique qui est ici prépondérant.

D'autres hypothèses peuvent cependant être mises en avant, par exemple celle que nos *Cepaea sylvatica* du sommet du Colombier n'appartiennent pas en réalité à la même espèce que les *Cepaea sylvatica* de la forêt d'Arvières. Mais, malgré l'ignorance à peu près totale de la science actuelle en ce qui concerne l'hérédité des caractères et la validité spécifique, cette hypothèse nous paraît beaucoup moins probable que celle de l'influence du calcaire.

Nous nous bornerons cependant pour aujourd'hui à signaler ce fait d'observation de l'inversion de la taille d'un mollusque par rapport à l'altitude, au Colombier du Bugey, réservant nos conclusions définitives jusqu'à l'époque où nous aurons pu en examiner d'analogues sur d'autres montagnes ou pour d'autres espèces de mollusques. Mais cela nécessite de nombreuses courses, ce genre d'observations ne pouvant être fait que sur place et en notant avec précision et en détail tous les éléments du problème, altitude, conditions météorologiques, caractères pétrographiques de la station, développement de la végétation. Il est fort heureusement un élément des plus précieux, l'élément phytosociologique, qui condense pour ainsi dire tous les autres et permet, s'il est bien observé et bien interprété, de donner la clef de ces problèmes biologiques, mais bien entendu, en multipliant les observations et en les contrôlant les unes par les autres.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Mardi 28 Février

M. THIÉBAUT fait l'exposé des méthodes suivies, depuis Linné, pour désigner les formes hybrides des plantes vasculaires. Il montre comment ces méthodes furent successivement abandonnées, par suite notamment de la difficulté que l'on éprouve à déterminer avec quelque précision le rôle respectif des ascendants dans les hybrides spontanés. Aussi les règles actuelles, adoptées en 1905 par le Congrès International de Vienne, ne tiennent plus compte de la préséance que les auteurs voulaient donner, tantôt à la plante qui avait fourni le pollen, tantôt à celle qui avait donné le porte-graines. On a pu ainsi réaliser l'unité qui, en matière de nomenclature, est la qualité essentielle et les tentatives faites depuis lors à diverses reprises et qui tendraient à détruire cette unité ne doivent pas être encouragées.

Notre collègue conclut que la nomenclature actuelle, fruit de l'expérience d'un siècle, permet de désigner clairement les plantes hybrides et même d'en classer les différentes formes avec toute la précision nécessaire; elle a, par conséquent, de quoi satisfaire les plus difficiles et il convient de s'y tenir rigoureusement; car c'est surtout en matière de nomenclature que « le mieux est l'ennemi du bien ».